

Diagnostic de performance énergétique Fiche tech

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul
En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifié ([diagnostiqueurs](#))

Données d'entrée et valeurs renseignées

Département : DROME	Nombre de logements du bâtiment (le cas échéant)		
Altitude (m) : 150	Puissance électrique souscrite (le cas échéant)		
Type de bâtiment : Habitation (maisons individuelles)	Surface des capteurs photovoltaïques (m ²) (le cas échéant)		
Année de construction : De 1989 à 2000	Production d'électricité par une micro-éolienne (le cas échéant)		
Surface habitable (m ²) : 140,03	Ville réseau de chaleur (le cas échéant) : Non		
Hauteur moyenne sous plafond (m) : 2.50			

Locaux non chauffés

Nom	Type	Surface sol	Surface mur	Surface plafond
Local 1	Véranda	8.13	34	8.13
Local 2	Garage	18.60	45.50	18.60

Planchers bas

Surface (m ²)	Type	Isolé	Epaisseur isol. (cm)	Année des travaux d'isol.	Périmètre plancher (m)	Type isolation	Inertie lourde
140	Dalle béton	Non			18.20	Non	Oui

Planchers haut

Surface (m ²)	Type	Type toiture	Isolé	Epaisseur isol. (cm)	Année travaux d'isol.	Type isolation	Inertie lourde
140	Plafond en plaque de plâtre	Combles perdus	Oui	20		TTE	Non

Murs

Surface (m ²)	Type	Epaisseur (cm)	Isolé	Epaisseur Isol. (cm)	Année Travaux d'isolation	Type isolation	Inertie lourde
3.25	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10		ITI	Oui

Diagnostiques : Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.

ADI - Cabinet Alex MORENO LE MAZEL 07460 BANNES - Tél. : 0475884064 - 0771780854

Assurance : ALLIANZ IARD N° de contrat 55994282 - N° SIRET : 8208445300017 - Certification délivrée par : CQUAI

Numéro de dossier : MICHAUD - Page 27 sur 35

3.13	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	L
3.50	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	L
2.15	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
7.50	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
9.08	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
7.00	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
6.80	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	L
7.75	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	L
7.20	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
17.15	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
5.53	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
9.35	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
7.50	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
8.88	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
4.75	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
7.50	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
8.88	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
7.50	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	P
7.10	Murs en blocs de béton creux	20 et -	Oui	10			TTI	Oui	L

Portes

Surface (m²)	Type de porte	Largueur dormant	Localisation menuiserie	Retour isolant	Mur affilié
2.03	Porte en bois avec double vitrage	5	Au nu intérieur	Sans retour	Mur 1 - Murs en blocs de béton creux

Fenêtres

Surf. (m²)	Menuiserie	Larg. dormant	Local. Menuiserie	Retour isolant	Type paroi	Etanch. (joint)	Type vitrage	Angle	Ep La
0.57	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	10
1.68	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	10
1.68	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	10

Diagnostique : Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.

ADI - Cabinet Alex MORENO LE MAZEL 07460 BANNIE - Tél. : 0475884064 - 0771780854

Assurance : ALLIANZ IARD N° de contrat 55994282 - N° SIRET : 8208445300017 - Certification délivrée par : QUAI

Numéro de dossier : MICHAUD - Page 28 sur 35

	métal												
0.92	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	10				
1.25	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	10				
2.58	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Portes-fenêtres battantes avec souassement	Avec	Double vitrage	Vertical	10				
2.58	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Portes-fenêtres battantes avec souassement	Avec	Double vitrage	Vertical	10				
1.68	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	10				
0.95	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	10				
1.68	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	10				
1.68	Menuiserie bois ou bois métal	5	Au nu intérieur	Sans retour	Fenêtres battantes	Avec	Double vitrage	Vertical	10				

Fenêtres (suite)											
Masques proches	Avancée	Rapport Balcon/Baie	Obstacle d'environnement	Hauteur angle (°)	Mur affilié	Simple/Double	Loche				
Aucun			Aucun		Mur 4 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Loche				
Aucun			Aucun		Mur 5 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Loche				
Aucun			Aucun		Mur 6 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Loche				

Diagnosics : Amiante – DPE – Plomb – Termites – Carrez/Boulin – Gaz – Electricité – E.

ADI - Cabinet Alex MORENO LE MAZEL 07460 BANNIE – Tél : 0475884064 – 0771780854

Assurance : ALLIANZ IARD N° de contrat 55994262 – N° SIRET : 82084455300017.-Certification délivrée par : QUAL

Numéro de dossier : MICHAUD - Page 29 sur 35

Aucun				Mur 7 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Pa
Aucun				Mur 10 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Pa
Aucun				Mur 11 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Pa
Aucun				Mur 11 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Pa
Aucun				Mur 13 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Pa
Aucun				Mur 14 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Pa
Aucun				Mur 15 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Pa
Aucun				Mur 16 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Pa
Aucun				Mur 18 - Murs en blocs de béton creux	Simple	Pa

Ponts thermiques

N° de mur	Autre partie
Mur 1 - Murs en blocs de béton creux	Plancher bas 1 - Dalle béton
Mur 2 - Murs en blocs de béton creux	Plancher bas 1 - Dalle béton
Mur 3 - Murs en blocs de béton creux	Plancher bas 1 - Dalle béton
Mur 4 - Murs en blocs de béton creux	Plancher bas 1 - Dalle béton
\$PTNnum	\$PTAutre

Renouvellement d'air	Fenêtres sans joint et cheminée sans trappe
\$RAir	\$RFJetC

Facteur d'intermittence	Chauffage	Régulation p
Equipement d'intermittence	\$FTChauf	\$FTIregul
\$FTLequip		

Chauffages						
Surface (m ²)	Type générateur	Energie	Température	Année	Chaudière bois	Puissance nominale (Kw)
\$CHSurf	\$CHTypG	\$CHType	\$CHTemp	\$CHANnee	\$CHbois	\$CHpuissN

Chauffages (suite)			
Type d'émetteur	Type de distribution	Volume hab.	Nbre radiateur
\$CHTypeEm	\$CHTypD	\$CHvolH	\$CHnbrR gaz

Ecs						
Type de production	Type d'installation	Localisation	Volume du ballon (en litre)	Energie	Fonctionnement	Type de chaudière
\$ECSTypI	\$ECSTypD	\$ECStlocal	\$ECStvolB	\$ECStenerg	\$ECStfonct	\$ECSTypC

Ecs (suite)		Ancienneté	Air
Solaire	\$ECSsolaire	\$ECSancien	\$ECSair

Climatisations - Refroidissements		
% de surface climatisée	Ou surface en (m ²)	Etage en immeuble
\$CLIMpourc	\$CLIMsurf	\$CLIMetag

Explications personnalisées sur les éléments pouvant mener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles : Aucune

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

		Bâtiment à usage principal d'habitation				Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble			
Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Appartement avec systèmes individuels de chauffage et de production d'ECS ou collectifs et équipés de comptages individuels	Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel		
			Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		
Calcul conventionnel		X		X		
Utilisation des factures	X		X		X	X

Pour plus d'informations : www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique www.ademe.fr

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6 et L125-7 du Code de l'Environnement



Réalisé en ligne* par	ADI CABINET ALEX MORENO
Numéro de dossier	200507
Date de réalisation	15/05/2020

Localisation du bien	18, impasse du Vivarais 26800 ETOILE SUR RHONE
Section cadastrale	ZK 281
Altitude	186.42m
Données GPS	Latitude 44.830602 - Longitude 4.893778

Désignation du vendeur	Mme Céline MICHAUD
Désignation de l'acquéreur	

* Document réalisé en ligne par **ADI CABINET ALEX MORENO** qui assume la responsabilité de la localisation et de la détermination de l'exposition aux risques, sauf pour les réponses générées automatiquement par le système.

EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PRÉVENTION DE RISQUES				
Zonage réglementaire sur la sismicité : Zone 3 - Modérée			EXPOSÉ	-
Commune à potentiel radon de niveau 3			NON EXPOSÉ	-
Immeuble situé dans un Secteur d'Information sur les sols			NON EXPOSÉ	-
PPRn	Inondation par crue	Approuvé	NON EXPOSÉ	-
INFORMATIONS PORTÉES À CONNAISSANCE				
-	Feux de forêts	Informatif (1)	NON EXPOSÉ	-
-	Mouvement de terrain	Informatif (1)	EXPOSÉ	-
-	Mouvement de terrain Affaissements et effondrements	Informatif (1)	NON EXPOSÉ	-
-	Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)	Informatif (1)	EXPOSÉ	-

(1) À ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans l'Imprimé Officiel.

SOMMAIRE
Synthèse de votre Etat des Risques et Pollutions
Imprimé Officiel (feuille rose/violette)
Arrêtés de Catastrophes Naturelles / Déclaration de sinistres indemnisés
Extrait Cadastral
Zonage réglementaire sur la Sismicité
Cartographies des risques dont l'immeuble est exposé
Annexes : Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6 et L125-7 du Code de l'Environnement

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral
n° 2011102-0015 du 12/04/2011 mis à jour le

Adresse de l'immeuble 18, impasse du Vivarais 26800 ETOILE SUR RHONE
Cadastre ZK 281

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N
prescrit anticipé approuvé date ¹ oui non

¹ si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :
inondation crue torrentielle mouvements de terrain avalanches sécheresse / argile
cyclone remontée de nappe feux de forêt séisme volcan

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN
² si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M
prescrit anticipé approuvé date ³ oui non

³ si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :
mouvements de terrain autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM
⁴ si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPRT prescrit et non encore approuvé
⁵ si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :
effet toxique effet thermique effet de surpression projection risque industriel

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPRT approuvé
oui non

> L'immeuble est situé dans un secteur d'expropriation ou de délaissement
oui non

> L'immeuble est situé en zone de prescription
⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente
oui non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité classée en
zone 1 très faible zone 2 faible zone 3 modérée zone 4 moyenne zone 5 forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3
oui non

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain se situe en secteurs d'information sur les sols (SIS)
NC* oui non

* Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T**

** catastrophe naturelle, minière ou technologique
> L'information est mentionnée dans l'acte de vente
oui non

Extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte Sismicité, Carte Inondation par crue

Vendeur - Acquéreur

Vendeur Mme Céline MICHAUD
Acquéreur
Date 15/05/2020 Fin de validité 15/11/2020

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Extrait Cadastral

Département : Drôme

Bases de données : IGN, Cadastre.gouv.fr

Commune : ETOILE SUR RHONE

IMG REPERE

Parcelles : ZK 281

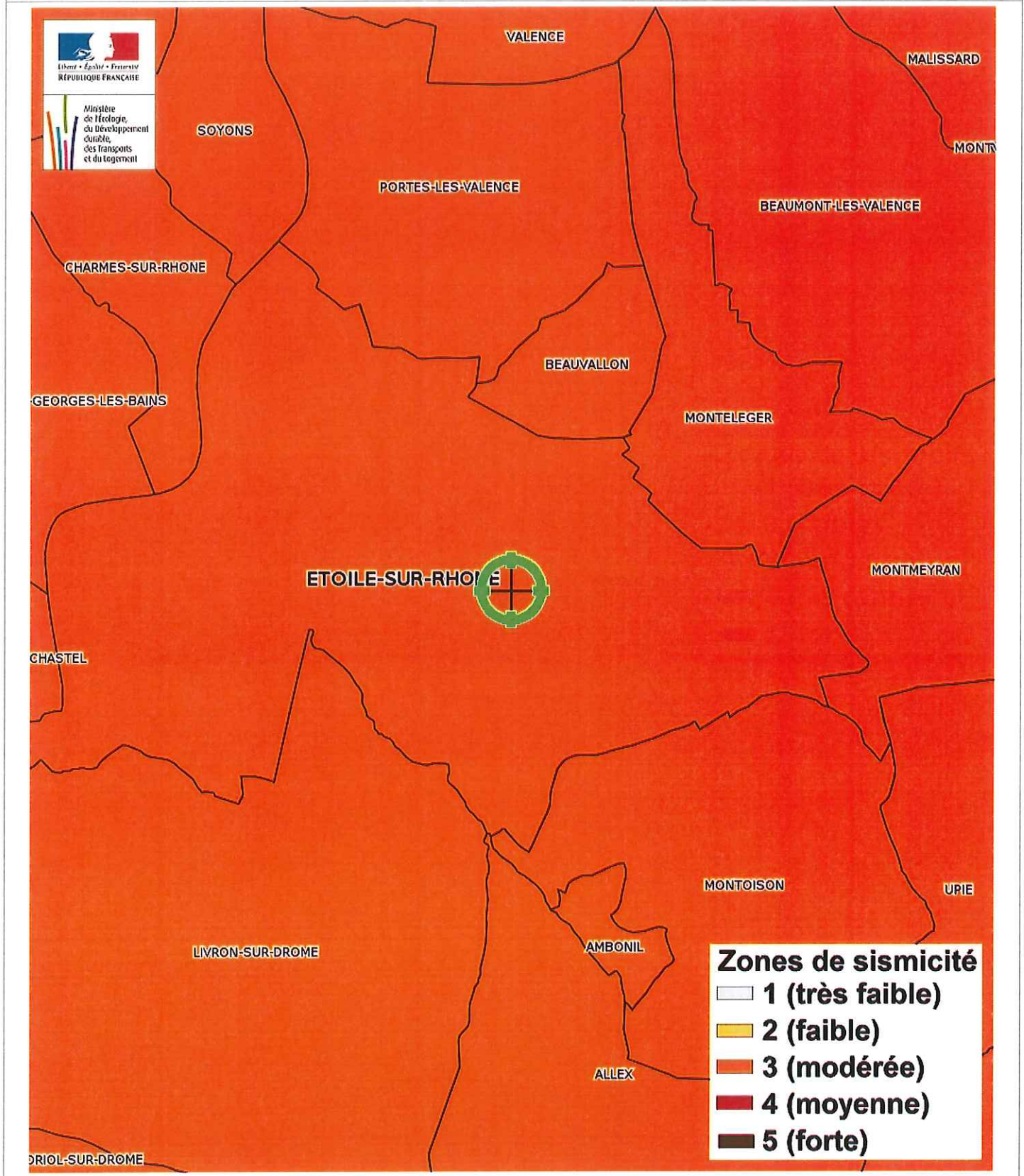


Zonage réglementaire sur la Sismicité

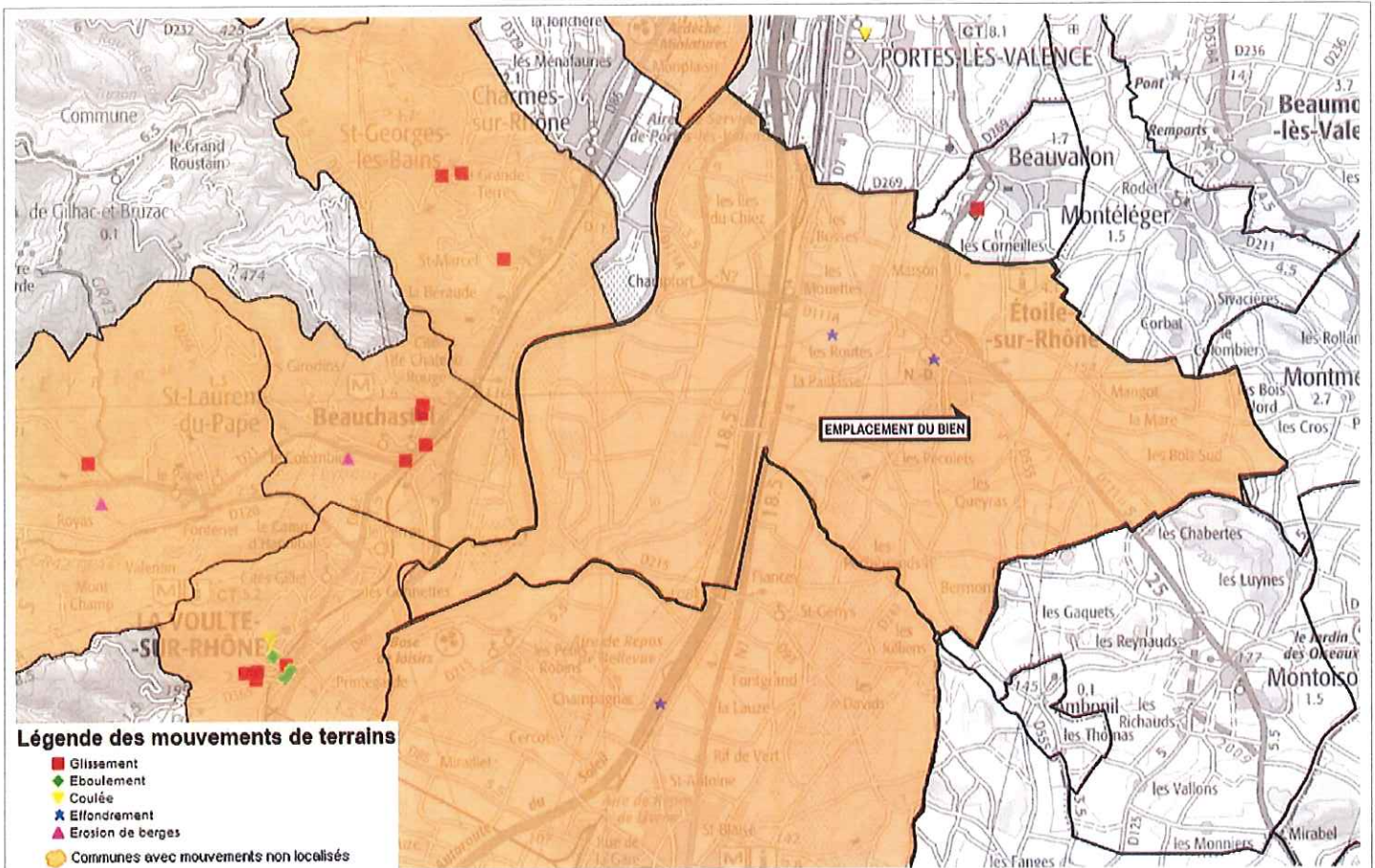
Département : Drôme

Commune : ETOILE SUR RHONE

Zonage réglementaire sur la Sismicité : Zone 3 - Modérée



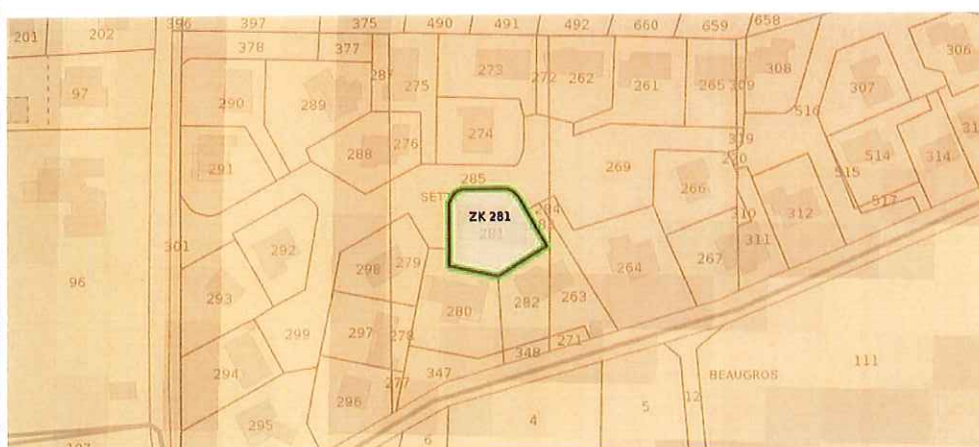
Carte Mouvement de terrain



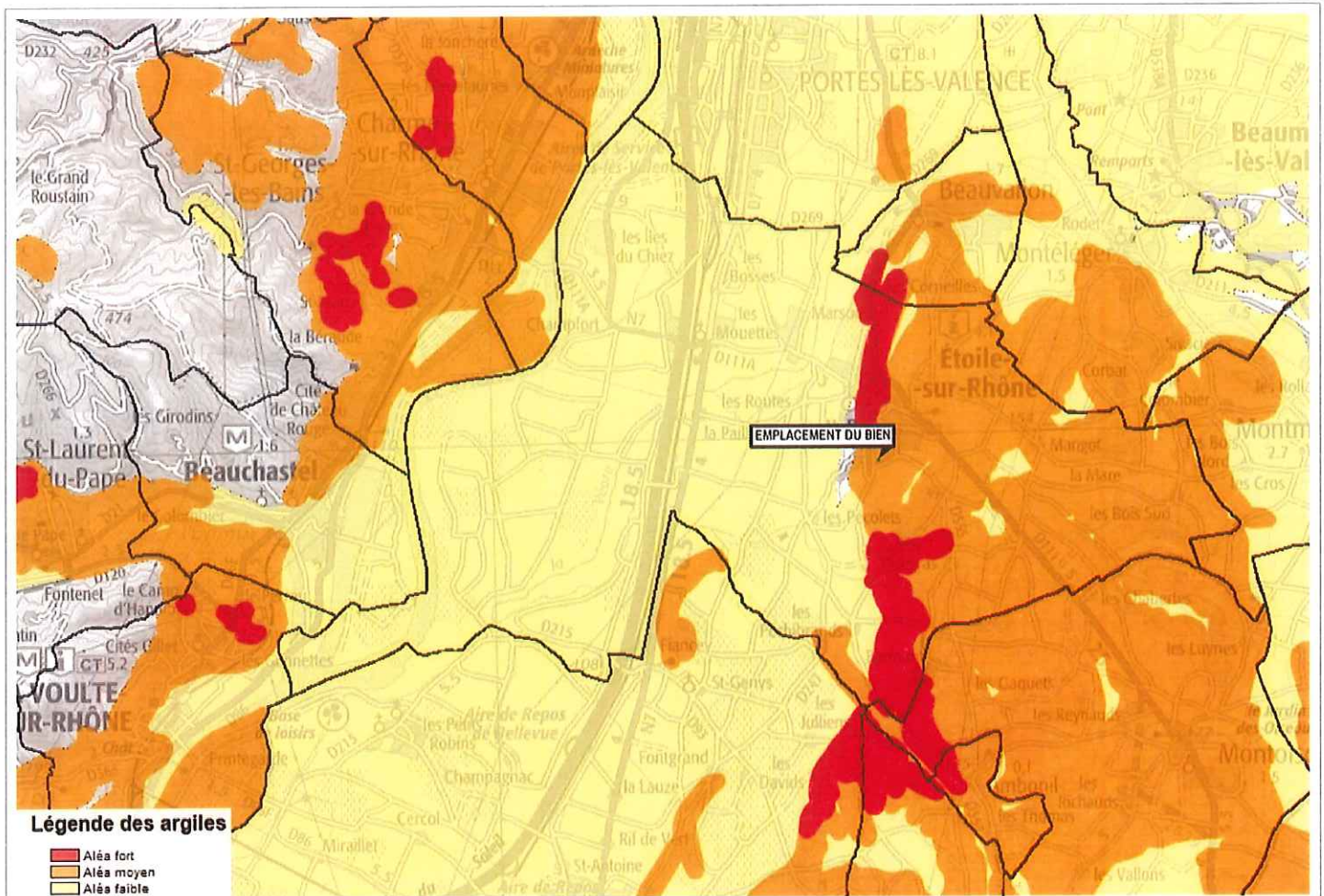
Mouvement de terrain Informatif

EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



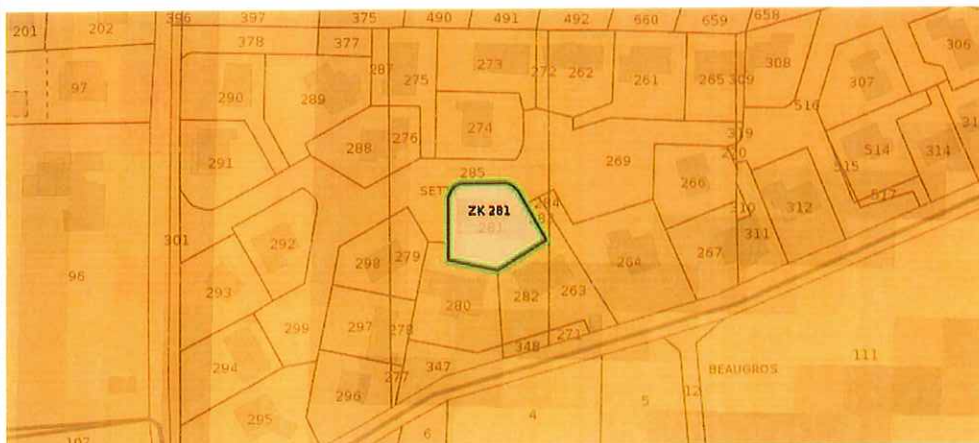
Carte Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN)



Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) Informatif

EXPOSÉ

Zoom et Légende extraits de la carte originale ci-dessus



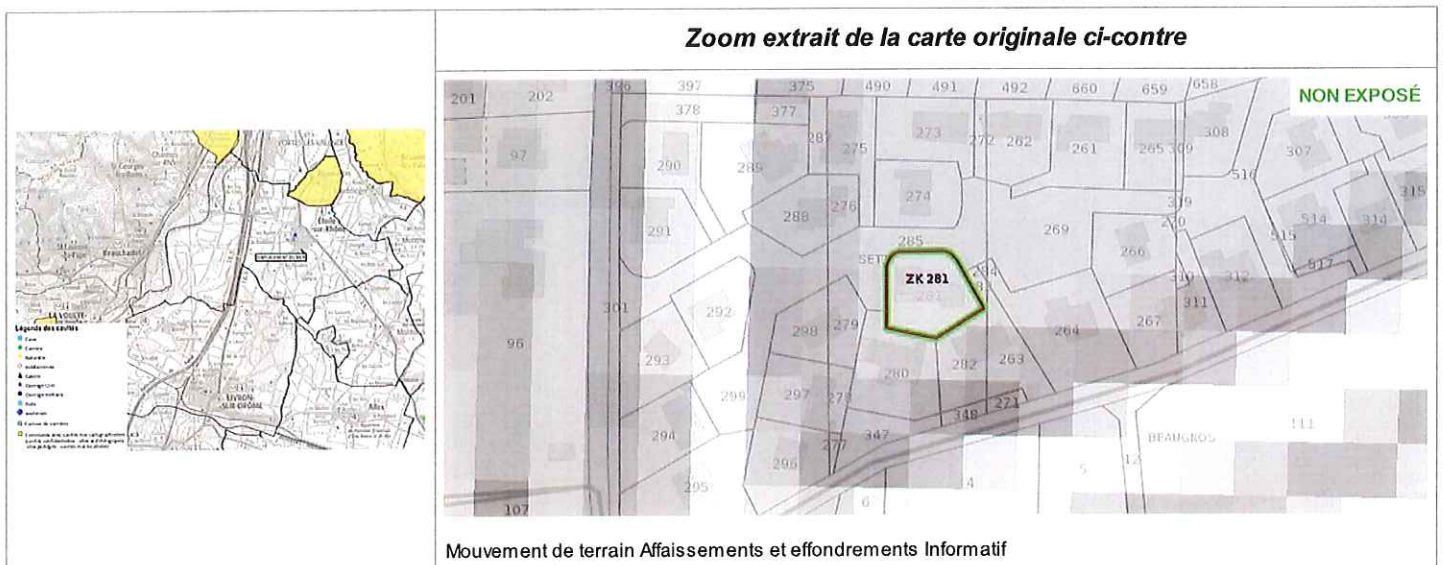
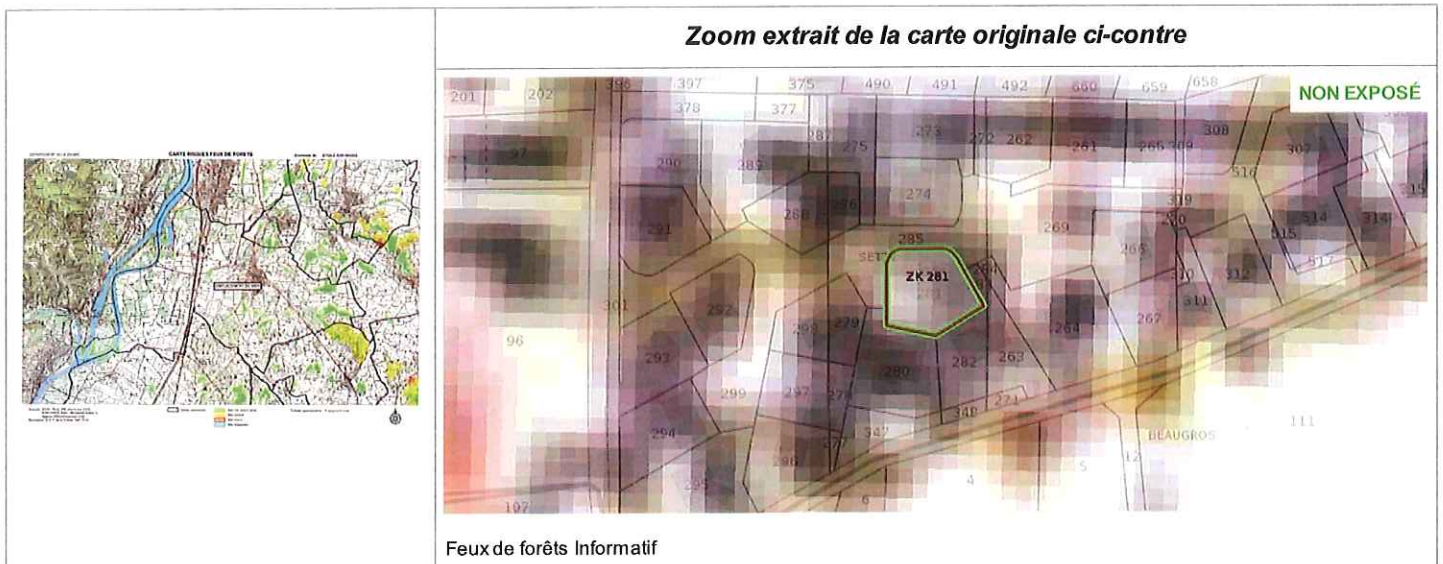
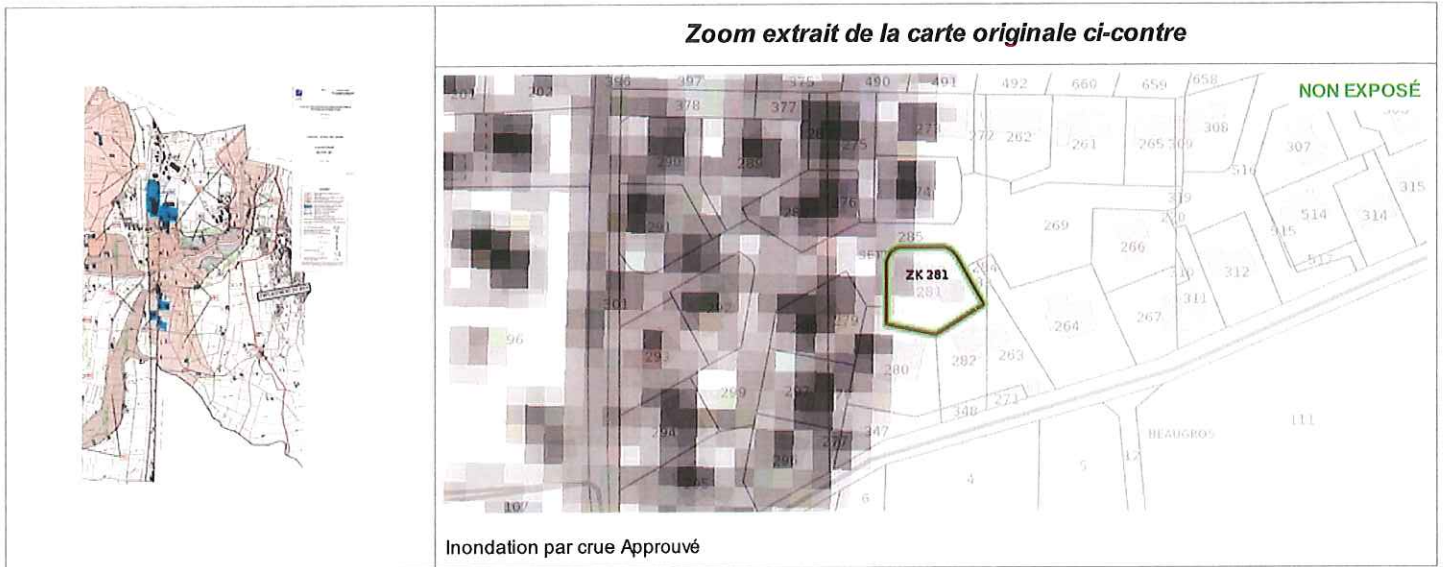
Légende Mouvement de terrain Argile (Loi ELAN) Carte réglementaire Source BRGM

- Aléa fort**
Concerné par la loi ELAN*
- Aléa moyen**
Concerné par la loi ELAN*
- Aléa faible**
Non concerné par la loi ELAN

*Obligation pour le vendeur de fournir une étude géotechnique préalable en cas de vente d'un terrain non bâti constructible.

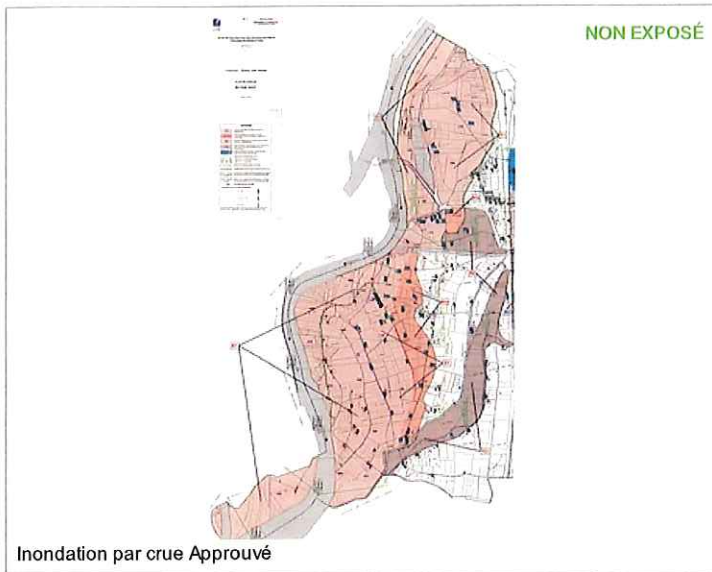
Annexes

Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé



Annexes

Cartographies des risques dont l'immeuble n'est pas exposé



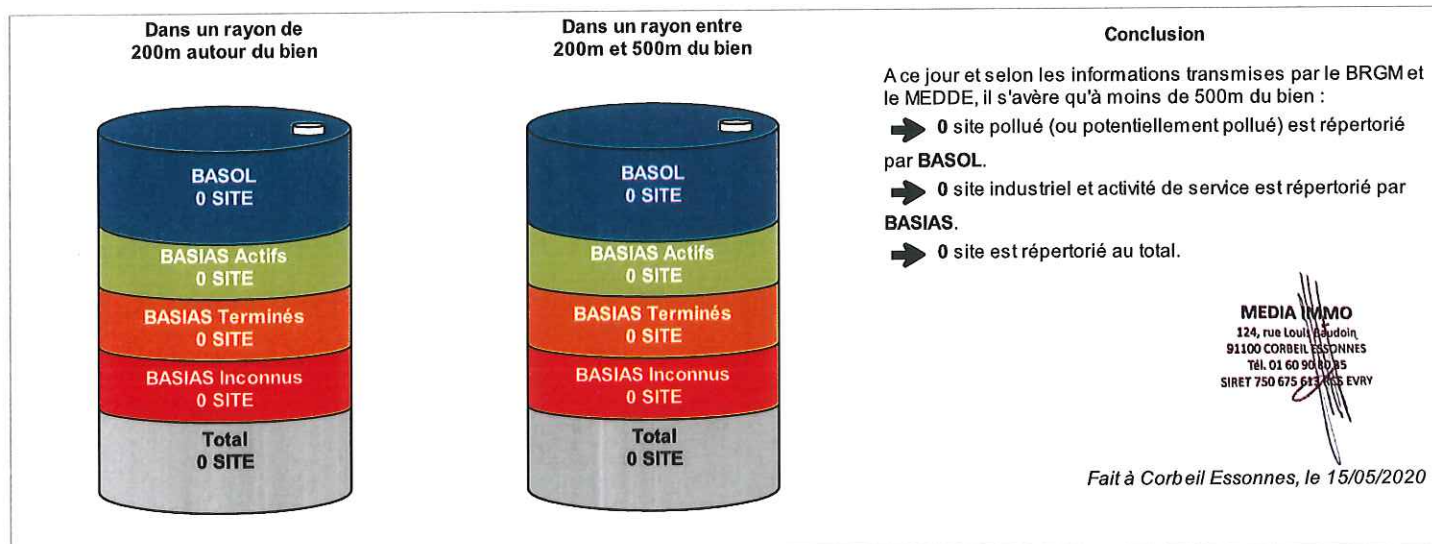
Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS)*



Réalisé en ligne** par	Media Immo
Pour le compte de	ADI CABINET ALEX MORENO
Numéro de dossier	200507
Date de réalisation	15/05/2020

Localisation du bien	18, impasse du Vivarais 26800 ETOILE SUR RHONE
Section cadastrale	ZK 281
Altitude	186.42m
Données GPS	Latitude 44.830602 - Longitude 4.893778

Désignation du vendeur	Mme Céline MICHAUD
Désignation de l'acquéreur	



* Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL et BASIAS et des futurs SIS soient à jour.

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS** et **BASOL**
(gérées par le **BRGM** - Bureau de Recherches Géologiques et Minières et le **MEDDE** - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

SOMMAIRE

Synthèse de votre **Etat des Risques de Pollution des Sols**
 Qu'est-ce que l'Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS) ?
 Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien
 Inventaire des sites situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

Qu'est-ce que l'ERPS ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

Doit-on prévoir de prochains changements ?

Oui : En application du **Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015** prévus par l'article L.125-6 du code de l'environnement, l'actuel ERPS sera progressivement interprété par l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols, plus communément appelés les **SIS** et seront intégrés à l'**ERNMT**.

Dans quels délais ?

Le décret nous informe que les pouvoirs publics territoriaux de chaque département doivent élaborer et valider les SIS **entre le 1er janvier 2016 et le 1er janvier 2019**.

Que propose Media Immo durant ces 3 ans ?

Jusqu'à la mise en application progressive des arrêtés préfectoraux relatifs aux SIS, **Media Immo** vous transmet, à **titre informatif**, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**.

Que signifient BASOL et BASIAS ?

➔ **BASOL** : **BA**se de données des sites et **SOLs** pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

➔ **BASIAS** : Base de données d'**Anciens Sites Industriels et Activités de Service**, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le **BRGM** (Bureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, à **l'échelle cadastrale**.

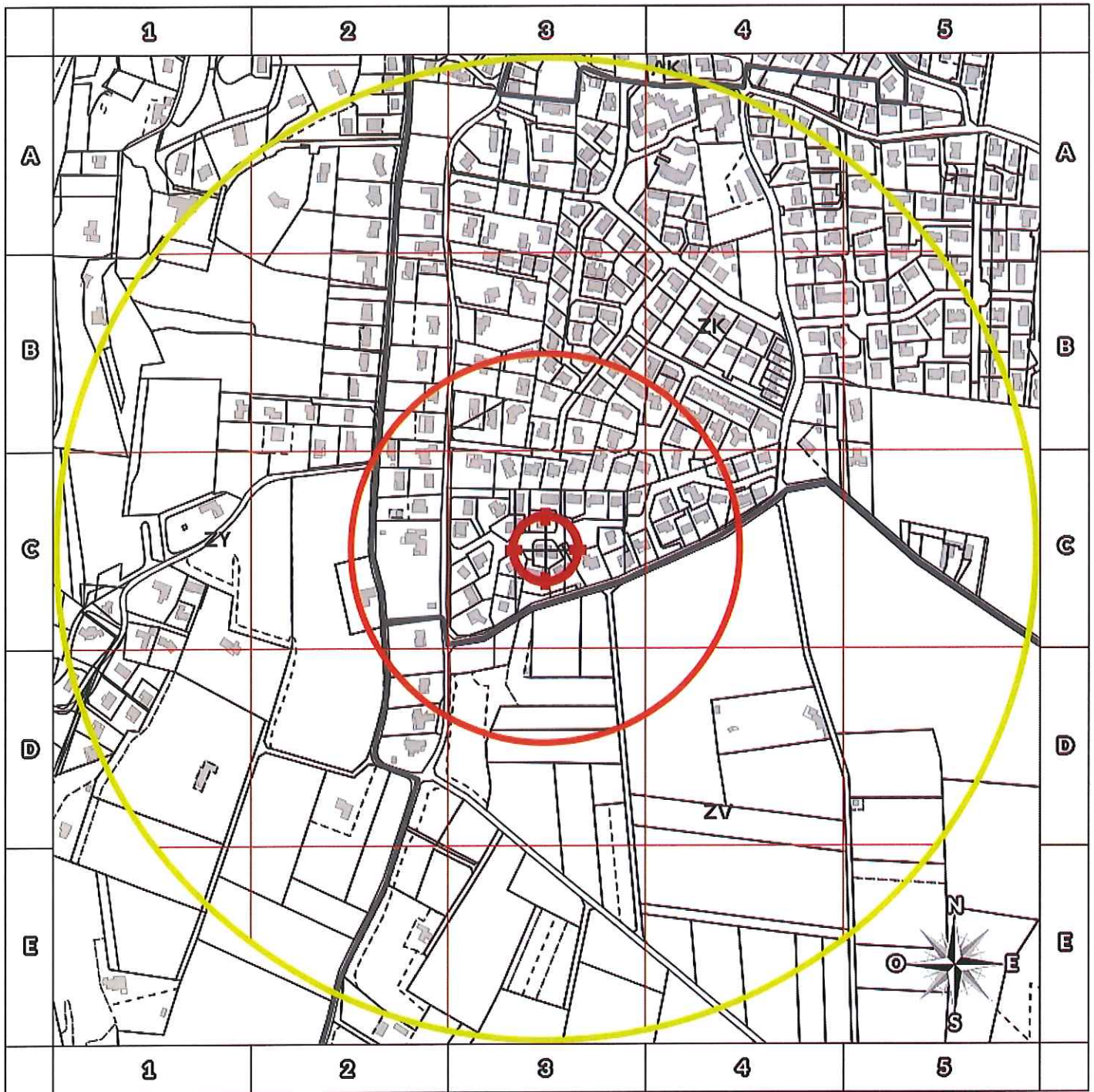
Qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.








Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?

« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». (Extrait du Décret)

Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



200m

-  BASOL : Base de données des sites et SOLs pollués (ou potentiellement pollués)
-  BASIAS en activité : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est terminée : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est inconnue : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  Emplacement du bien
-  Zone de 200m autour du bien
-  Zone de 500m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellement pollués) situés à moins de 500m du bien représentés par les pictos , ,  et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des sites

situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien

Repère	Nom	Activité des sites situés à moins de 200m	Adresse	Distance (Environ)
Aucun résultat à moins de 200m				

Repère	Nom	Activité des sites situés de 200m à 500m	Adresse	Distance (Environ)
Aucun résultat de 200m à 500m				

Nom	Activité des sites non localisés	Adresse
Sté des Grands Travaux Hydrauliques (GTH) Station d'enrobage	Centrale d'enrobage (graviers enrobés de goudron, pour les routes par exemple)	ETOILE-SUR-RHONE
M. CHAMBAUD NEVEU Equarissage avec production d'engrais	Fabrication de produits azotés et d'engrais	ETOILE-SUR-RHONE
M. FOURNIER Léon Garage et station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Garages, ateliers, mécanique et soudure	ETOILE-SUR-RHONE
M. FAURE Jean Desserte de carburant chez un cafetier	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	ETOILE-SUR-RHONE
Cie Industrielle de textiles Artificiels et Synthétiques Carrère	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise (voir aussi C23.7)	ETOILE-SUR-RHONE
SA ARVRA (Ateliers Rhodaniens de Vente et Réparation Automobile) Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	ETOILE-SUR-RHONE
M. REVIRAND Henri Atelier d'application de vernis	Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants	ETOILE-SUR-RHONE
M. MARQUET Fernand Garage	Garages, ateliers, mécanique et soudure	ETOILE-SUR-RHONE
TRACOL - BOYER Desserte de carburant dans une épicerie	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	ETOILE-SUR-RHONE
M. FOURNIER Garage et station service	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Garages, ateliers, mécanique et soudure	ETOILE-SUR-RHONE

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)*



Réalisé en ligne** par	Media Immo
Pour le compte de	ADI CABINET ALEX MORENO
Numéro de dossier	200507
Date de réalisation	15/05/2020
Localisation du bien	18, impasse du Vivarais 26800 ETOILE SUR RHONE
Section cadastrale	ZK 281
Altitude	186.42m
Données GPS	Latitude 44.830602 - Longitude 4.893778
Désignation du vendeur	Mme Céline MICHAUD
Désignation de l'acquéreur	

RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée, à l'adresse postale, à leurs coordonnées précises ou leur valeur initiale.

*** Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à les informations rendues publiques par l'Etat.**

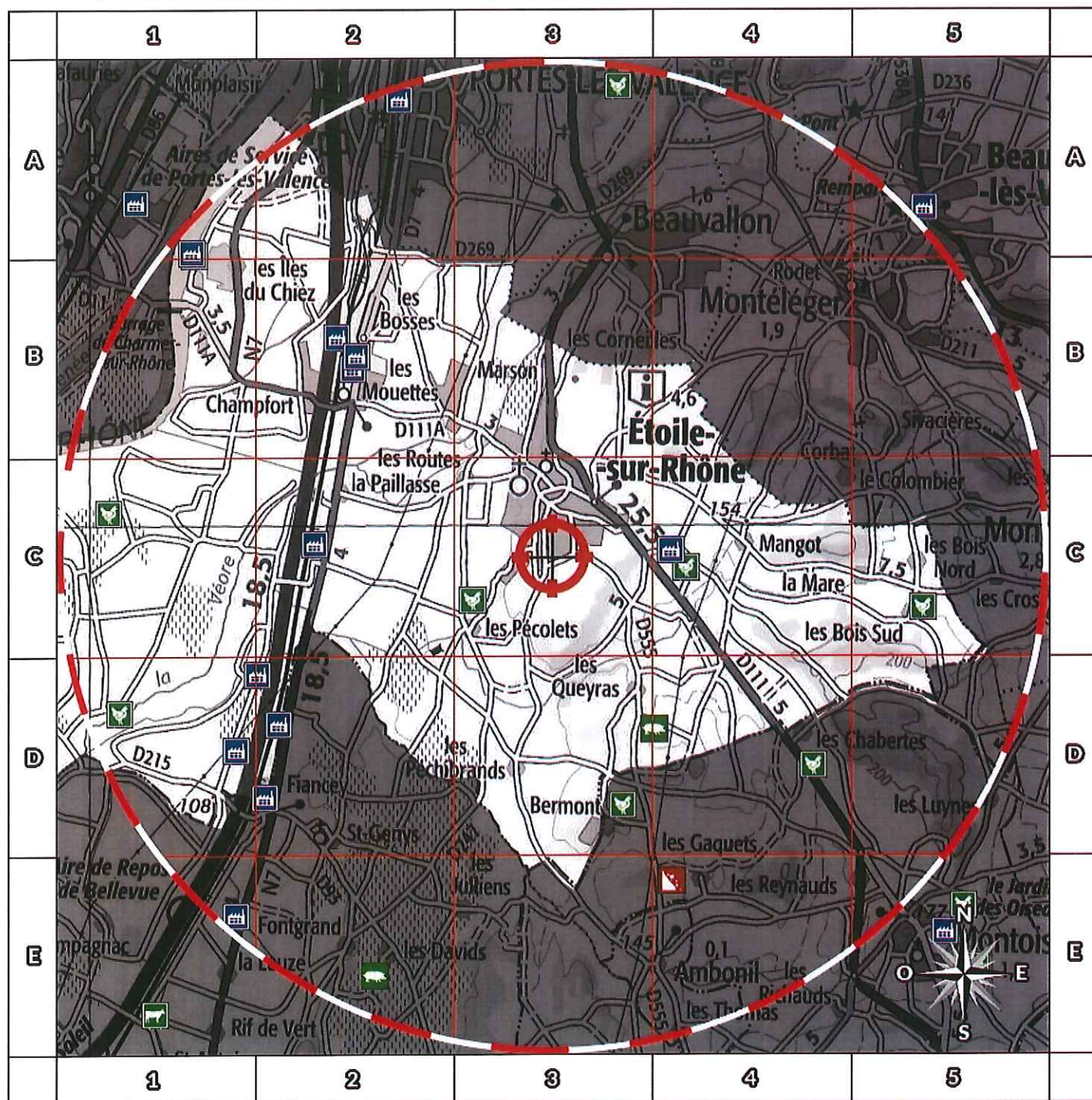
**** Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ICPE du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données soient à jour.**

SOMMAIRE

Synthèse des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Cartographie des ICPE
Inventaire des ICPE





Cartographie des ICPE

Commune de ÉTOILE SUR RHONE



2000m

-  Usine Seveso
-  Usine non Seveso
-  Carrière
-  Emplacement du bien















-  Elevage de porc
-  Elevage de bovin
-  Elevage de volaille
-  Zone de 500m autour du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement situées à moins de 5000m du bien représentées par les pictos , , , ,  et .

Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.

Inventaire des ICPE

Commune de ETOILE SUR RHONE

Repère	Situation	Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à moins de 5000m du bien					
	Coordonnées Précises	SYTRAD	les Caires sud 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	PATISSERIE PASQUIER ETOILE	ZI Les Basseaux 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	POIDS LOURDS INDUSTRIE	ZA La Pallasse RN 7 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	CEMEX GRANULATS RHONE MEDITERRANEE	Ile du Chiez Ile de Champfort L'Ove Blanc 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	FERT DEMOLITION SAS	7030 route nationale 7 Les Caires 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	COLAS Rhone Alpes Auvergn	Iles du Chiez 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	VOLLE P.	1195 CHEMIN LES CAIRES 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso OUI
	Coordonnées Précises	CEMEX-INSTALLATION DE TRAITEMENT	Ile de Chiez 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Adresse Postale	PRD SAS	ZA des Caires 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Adresse Postale	SCA ELEVAGE ST MARCELLIN (ETOILE)	Quartier Saint Marcellin 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Enregistrement	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	MERCEDES BENZ FRANCE	ZA les bosses BP 9 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Enregistrement	Non Seveso NON
	Adresse Postale	EMMAUS ASSOCIATION	Le Prieuré Saint Marcellin 26800 ETOILE SUR RHONE	En cessation d'activité INCONNU	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	GAEC BRUNEL	Les Bois Sud 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	ANTERION LUC	3545 Chemin des Josserands Les Cerisiers 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	AVIFRUIT	900B Chemin de Halage Les Beauches 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	IMBERT DANIEL	1425 Route des Pécollets Quartier Suze 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	PROVENT SDPR (ETOILE)	Quartier Les Queyras et les Bermonts 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON
	Coordonnées Précises	BRIOCHE PASQUIER ETOILE	ZI Les Basseaux 475 RTE DE PORTES LES VALENCE - CS 30075 26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON

Nom	Adresse	Etat d'activité Régime	Seveso Priorité Nationale
ICPE situées à plus de 5000m du bien			
DELMONICO DOREL CARRIERES	26800 ETOILE SUR RHONE	En fonctionnement Autorisation	Non Seveso NON

Limite de notre mission :

Notre mission porte sur les parties visibles et accessibles, sans démontage ni manipulation de mobilier. Le fonctionnement des éléments reliés aux réseaux électricité, gaz et eau, ne sera vérifié que s'ils sont alimentés et accessibles le jour de la visite. Réserves générales opposables aux destinataires de l'acte :

Les réserves ne pourront être levées que par avenant technique et financier. Les réserves sont prévues et autorisées par les normes professionnelles de référence dans le cadre du diagnostic non ou peu destructifs (ne portant pas atteinte substantiellement à l'intégrité du bien).

Faute de mention contraire dans le corps du présent rapport (avant ou en appui d'une démolition par exemple), n'ont pas été visités ou vérifiés :

- les immeubles occultés ou condamnés, combles perdus ; vide sanitaires non accessibles ou dont l'espace est insuffisant pour y évoluer, puits de jour, locaux d'accès réservé (local technique EDF/GDF, ICPE, cabine d'ascenseur, dépôts d'hydrocarbures et explosifs, etc.) ;
- les ouvrages ou parties d'ouvrages situés à une hauteur supérieure à 3 mètres faute de mise à disposition de nacelle ou d'équipement spécial comme requis à la commande), débordements de toitures, bas de pentes et sablières, éléments de structures et ossatures sous isolations synthétiques de type laine de verre ; clapets coupe-feu (sur document uniquement), les parties encombrées d'objets lourds dont le déplacement était à la charge préalable du donneur d'ordre, etc.
- les éléments encastrés, enterrés, cachés, conduites et canalisations non directement accessibles, poutres enrobées, colonnes et gaines techniques non démontables, faces cachées par des revêtements de tous types en position verticale ou horizontale et mobilier, âmes, etc ;
- la sous face des revêtements contribuant à la fonction clos, couvert et étanchéité.

Certaines situations ont pu justifier de sondages ponctuels plus importants, à la discrétion du technicien, qui ne sauraient engager la responsabilité de notre société (enlèvement ponctuel de matière ou de revêtement, poinçonnement, bûchage), notamment en cas de prélèvement pour identification de risques.

Notre constat est visuel et apparent, apprécié sur des critères objectifs correspondant à des caractéristiques techniques qui sont définies par décrets ou guides de mises en sécurité.. Electricité, réseau et branchement : nos diligences ont été effectuées selon le guide de mise en sécurité de l'installation électrique Promotelec sous le patronage du ministère de l'urbanisme et du logement, référencé dans la circulaire du 13 Décembre 1982. La mise en sécurité n'est pas à confondre avec une mise en conformité à la norme NF C 15-100.

Ce rapport et les informations qu'il contient sont, de façon restrictive, le reflet des observations visuelles de l'expert qui a visité le bâtiment. Ce présent document ne peut également être assimilé à une étude d'exécution, et ne peut engager notre responsabilité s'il est utilisé comme dossier de consultation d'entreprises. Un diagnostic ne constitue pas une mission de maîtrise d'œuvre. Les questions d'ordre administratif, légal ou réglementaire, ne relèvent pas de la responsabilité de l'expert.

CERTIFICATION DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER



Décerné à :

M. MORENO Flavien sous le numéro : **C041-SE05-2016**

DOMAINE (S) CONCERNE (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	<i>Du 27/09/2016 Au 26/09/2021</i>
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	<i>Du 30/05/2016 Au 29/05/2021</i>
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	<i>Du 30/05/2016 Au 29/05/2021</i>
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	<i>Du 30/05/2016 Au 29/05/2021</i>
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITES CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS	<i>Du 30/05/2016 Au 29/05/2021</i>
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	<i>Du 27/09/2016 Au 26/09/2021</i>

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification; Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 15 décembre 2009 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 10 août 2015 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 et 2 décembre 2011.

Délivré à Thionville, le 27/09/2016
Pour QUALIT'COMPÉTENCES
Larouz Soufian, Responsable certification



Saint Honoré Audit et sa marque Qualit'Compétences est
accrédité sous le numéro 4-0569 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Attestation d'Assurance
"Responsabilité Civile Professionnelle "



Nous soussignés, ALLIANZ - Compagnie d'Assurances dont le siège social est situé 1, Cours Michelet – CS 30051 – 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, attestons par la présente que la Société :

MORENO ALEX/JEAN LEMAZEL – 07460 - BANNE

est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit auprès d'elle sous le n° **55994262**, ayant pris effet le **01/01/2016**.

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 – 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271- 1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents;
- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER :

Dossier technique amiante
Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante,
Diagnostic amiante avant/après travaux ou démolition
Etat des risques naturels, miniers et technologiques (ENRMT)
Loi BOUTIN,
Loi CARREZ,
Etat intérieur de l'installation d'électricité et de gaz
Contrat des risques d'exposition au plomb (CREP)
Diagnostic de performance énergétique
Prêt conventionné : normes de surface et d'habitabilité, prêt à taux zéro
Calcul des millièmes et tantièmes de propriété
Etat descriptif de division
Etat des lieux locatifs
Loi SRU
Sécurité piscine
Certificat de décence
Diagnostic termites

La présente attestation est valable du **01/01/2020** au **31/12/2020** sous réserve du paiement de la cotisation.

Le présent document, établi par Allianz, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat.

Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère.

Les exceptions de garanties opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliations, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...)

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux le 11/12/2019

Pour Allianz

Allianz IARD

Direction Opérations Entreprises
5, quai de la Garonne
33081 BORDEAUX Cedex